



**Association
canadienne
des bovins**

Siège social
#180, 6815 – 8th Street NE
Calgary, Alberta
T2E 7H7
Tél : (403) 275-8558
Courriel : contact@cattle.ca

Bureau d'Ottawa
#1101, 350 Sparks St.
Ottawa, Ontario
K1R 7S8
Tél : (613) 233-9375

COMMUNIQUÉ

Les producteurs de bœuf canadiens demandent la résiliation de l'Accord de continuité commerciale Canada–Royaume-Uni

23 octobre 2025

L'Association canadienne des bovins (ACB) demande au gouvernement du Canada d'entamer la résiliation de l'Accord de continuité commerciale Canada - Royaume-Uni, à la suite du dépôt du projet de loi sur l'adhésion du Royaume-Uni à l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP).

En juillet 2023, le gouvernement du Canada a annoncé l'adhésion du Royaume-Uni à l'Accord PTPGP. L'ACB, nos membres provinciaux et les producteurs de bœuf de tout le pays ont exhorté le Canada à « dire non à un mauvais accord ». Depuis lors, le Royaume-Uni n'a fait aucun effort pour éliminer les barrières non tarifaires qui empêchent le bœuf canadien d'accéder au marché britannique. Pendant ce temps, les importations de bœuf britannique sur le marché canadien sont passées de 16,6 M\$ en 2023 à 42,5 M\$ en 2024.

« Nous appelons tous les parlementaires à défendre les producteurs de bœuf canadiens », a déclaré Tyler Fulton, président de l'ACB. « En cette période d'incertitude géopolitique, nous devons saisir toutes les occasions qui se présentent pour diversifier nos marchés. »

Compte tenu du dépôt récent par le gouvernement du projet de loi sur l'adhésion du Royaume-Uni, l'Association canadienne des bovins (ACB) demande au gouvernement du Canada de mettre fin à l'Accord de continuité, en vertu de l'article VVII (4), pour non-respect des engagements prévus à l'article IV (4) et au chapitre 5 (mesures sanitaires et phytosanitaires). L'Accord de continuité Canada - Royaume-Uni a été conclu afin de servir de pont après le Brexit, avec l'engagement de conclure les négociations sur un accord bilatéral officiel dans les trois ans suivant l'entrée en vigueur de l'Accord de continuité commerciale (ACC), le 1er avril 2021. Alors que le Royaume-Uni s'est retiré des négociations bilatérales, nous demandons au gouvernement canadien de mettre fin à l'ACC et de veiller à ce que les négociations bilatérales puissent reprendre, afin que nos barrières puissent être correctement traitées.

Les barrières non tarifaires du Royaume-Uni ne sont pas conformes aux règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui s'est prononcée contre l'interdiction des hormones imposée par l'UE en décembre 1997, que le Royaume-Uni continue d'appliquer au Canada. De plus, le Royaume-Uni refuse de reconnaître l'approbation complète de notre système d'hygiène des viandes, qui est reconnu comme étant de classe mondiale. Dans le cadre de l'Accord de continuité commerciale, le chapitre sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) maintient le droit de chaque partie de prendre les mesures SPS nécessaires pour se protéger contre les risques liés à la sécurité alimentaire, à la vie ou à la santé des animaux ou des végétaux, tout en exigeant que ces mesures soient fondées sur des données scientifiques, transparentes et appliquées uniquement dans la mesure nécessaire pour

*The Canadian Cattle Association is the national voice for Canada's
beef cattle industry representing 60,000 beef farms and feedlots.*

www.cattle.ca

Canada is cattle country.



Association canadienne des bovins

Siège social

#180, 6815 – 8th Street NE
Calgary, Alberta
T2E 7H7
Tél : (403) 275-8558
Courriel : contact@cattle.ca

Bureau d'Ottawa

#1101, 350 Sparks St.
Ottawa, Ontario
K1R 7S8
Tél : (613) 233-9375

protéger la vie humaine, animale ou végétale, afin de ne pas créer de restrictions commerciales inutiles et injustifiables liées aux mesures SPS.

Le Canada et le Royaume-Uni se sont également engagés, par le biais d'échanges de lettres parallèles, à collaborer sur les questions relatives au commerce dans le secteur de la viande et aux produits biotechnologiques afin de faciliter les échanges commerciaux. Cependant, aucun progrès n'a été réalisé pour résoudre les problèmes liés à la viande et garantir un accès commercial significatif. À la suite de l'annonce par les Premiers ministres de la création d'un groupe de travail technique chargé d'examiner les questions d'accès au marché, aucun signe de progrès n'a été observé.

L'ACB continue d'offrir son soutien au gouvernement du Canada afin qu'il conclue les meilleurs accords commerciaux possibles pour les producteurs de bœuf canadiens et tous les Canadiens. La voie vers la croissance économique et la diversification commerciale passe par des échanges commerciaux significatifs et fondés sur des règles. Dans le cas particulier du Royaume-Uni, cela signifie mettre fin à l'Accord de continuité commerciale et relancer les négociations commerciales bilatérales.

À l'heure où le gouvernement cherche à diversifier ses échanges commerciaux, nous devrions axer nos négociations commerciales sur la collaboration avec nos alliés afin de trouver des solutions qui profitent à nos deux économies.

En bref :

- Exportations canadiennes de bœuf vers le Royaume-Uni : Il n'y a eu aucune exportation canadienne de bœuf vers le Royaume-Uni en 2024 ni à ce jour en 2025.
- Les importations britanniques au Canada, en pourcentage au cours des dernières années : la valeur des importations britanniques de bœuf au Canada est passée de 16,6 M\$ en 2023 à 42,5 M\$ en 2024, soit une augmentation de 156 % sur douze mois. De janvier à août 2025, les importations ont totalisé 32,2 M\$, soit une hausse de 19 % par rapport à la même période en 2024.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Tina Zakowsky
Directrice des communications
Association canadienne des bovins
403-451-0931 | zakowskyt@cattle.ca